



HAL
open science

Comment accompagner la mise en oeuvre d'une politique publique du paysage par l'animation territoriale ?

Laurent L. Lelli, Philippe Sahuc, Sylvie Lardon, Juliette Gansinat

► To cite this version:

Laurent L. Lelli, Philippe Sahuc, Sylvie Lardon, Juliette Gansinat. Comment accompagner la mise en oeuvre d'une politique publique du paysage par l'animation territoriale?. Partenariats pour le développement territorial, Editions Quae, 256 p., 2015, 9782759224081. hal-02795485

HAL Id: hal-02795485

<https://hal.inrae.fr/hal-02795485v1>

Submitted on 5 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Comment accompagner la mise en œuvre d'une politique publique du paysage par l'animation territoriale ? L'expérience des tréteaux du paysage (PNR des Causses du Quercy, Lot, France).

Lelli L.¹, Sahuc P.², Lardon S.³, Gansinat J.⁴.

1- Délégué Régional à l'Ingénierie de la Formation à la DRAAF Midi-Pyrénées, chercheur associé à l'UMR Métafort de Clermont-Ferrand.

2- Maître de conférences à l'Ecole Nationale de Formation Agronomique, chercheur à l'UMR EFTS.

3- Professeur à l'INRA et AgroParisTech, UMR Métafort Clermont-Ferrand.

4- Doctorante à l'UMR Métafort de Clermont-Ferrand, chargée de mission au PNR des Causses du Quercy dans le cadre d'une thèse CIFRE.

Entre 2008 et 2009, deux enseignants chercheurs de l'Ecole Nationale de Formation Agronomique (ENFA) ont testé une démarche d'animation en collaboration avec le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy (PNRCQ) dans le département du Lot. Présentée par ces derniers sous le vocable de « tréteaux du paysage », elle avait pour objectif de convier en un lieu donné, des habitants, des élus, des représentants institutionnels des services de l'Etat, des professionnels de l'aménagement ainsi que des habitants du territoire, à réfléchir ensemble au devenir des paysages. Pour le PNRCQ, le dispositif visait à préparer le territoire et ses acteurs à participer à la définition des enjeux paysagers et des actions qui devaient s'inscrire dans la Charte paysagère dont l'élaboration était programmée pour 2010. Huit tréteaux ont été menés sur différents secteurs géographiques du parc. Cette approche était justifiée comme un moyen de faire vivre le paysage en dehors d'une vision trop normative, pouvant freiner des acteurs ne saisissant pas à priori l'intérêt de mobiliser le paysage dans le nouveau projet de la Charte de territoire du PNR. Suite à cette action, la collaboration engagée entre les chercheurs et le PNRCQ s'est prolongée autour de l'idée qu'il fallait affiner le dispositif des tréteaux du paysage.

Pour autant, malgré les avancées de cette démarche, la place du paysage dans le projet territorial du PNRCQ semble encore manquer de lisibilité. De plus, le caractère transversal de la notion brouille les champs traditionnels (sectoriels) et apparaît pour certains acteurs comme un élément perturbateur dans les processus décisionnel du projet de territoire. Le paysage dans le PNR est donc censé contribuer à mieux éclairer l'action, à définir une doctrine au sens politique du terme, affirmant des valeurs, une image de marque mais aussi définir des pratiques capitalisables et généralisables entre techniciens du PNR, élus locaux, services de l'Etat et populations locales. Il doit ainsi mobiliser l'ensemble des acteurs territoriaux, conférant au paysage un caractère médiateur et aux dispositifs mis en place l'exigence d'une participation touchant un public le plus large possible

La recherche a consisté à mobiliser, pour les chercheurs et les techniciens du PNR, un processus d'animation-observation d'une démarche impliquant les acteurs locaux partie prenante de la démarche de développement territorial impulsée dans le cadre de la charte du PNR. Cette contribution vise à interroger de manière réflexive et rétrospective les étapes qui ont jalonné la construction d'une politique publique du paysage, attendue par les responsables du PNRCQ comme un support pour penser le développement territorial et les services de l'Etat pour amener la diffusion de « bonnes pratiques », définies par un caractère opérationnel et reproductible sur d'autres PNR.

Tout d'abord, il s'agira de rappeler le cadre conceptuel prévalant dans la définition des tréteaux du paysage, en analysant notamment les ententes mais aussi les incompréhensions qui ont jalonné cette étape de co-construction méthodologique avec le PNRCQ et les autres partenaires institutionnels, politiques ou scientifiques accompagnant la démarche. Nous préciserons les conditions incitant le PNR à rendre pérenne la démarche des tréteaux du paysage dans sa nouvelle Charte de Parc et à poursuivre le travail engagé avec la chargée de mission paysage en thèse CIFRE. Dans une deuxième partie, nous reviendrons sur les enseignements tirés à la suite d'un des tréteaux mené sur la thématique énergétique. Nous envisagerons comment cette approche a positionné le paysage comme un support de prospective sur des enjeux de gestion des ressources naturelles et notamment forestières. Dans une

troisième partie, nous discuterons le positionnement opérationnel défini par le PNRCQ, visant à instituer les tréteaux du paysage comme un dispositif contribuant à un traitement plus participatif de la problématique paysagère sur le territoire.

1. Les tréteaux du paysage, retour sur un dispositif à caractère expérimental...

L'intention de départ de ce dispositif d'animation est née d'une rencontre entre les enseignants-chercheurs et la chargée de mission urbanisme et habitat du PNRCQ. Suite à un exercice pédagogique avec des étudiants de licence, permettant de faire émerger l'idée qu'une approche par le paysage peut donner un autre éclairage à l'action du PNR, des échanges ont eu lieu sur l'opportunité de faire de cette notion un outil pour penser la nouvelle Charte de territoire du PNRCQ. Il faut également préciser que le paysage avait été le grand absent du premier projet, le PNR s'inscrivant dans une politique essentiellement naturaliste de protection-restauration de la biodiversité des causses ainsi que de réhabilitation du patrimoine vernaculaire. Il était donc en quelque sorte obligatoire d'inscrire le paysage dans le nouveau projet, en tous les cas la nouvelle Charte l'imposait. Le recours à une Charte paysagère semblait tout naturellement s'imposer, tant cet outil s'inscrit dans « l'ADN » des Parcs en matière de politique paysagère ([GORGEU ET JENKINS, 1995](#)).

1.1. Le paysage comme un cadre à partager et non un décor à contempler...

Les échanges avec la chargée de mission nous ont incités à poser l'hypothèse que le paysage pouvait être un levier pour construire différemment le projet de territoire, avec certains acteurs locaux sous l'égide du PNRCQ. Le paysage était cependant marqué par certaines représentations qui risquaient d'en faire un objet de contemplation esthétique et non un outil de développement territorial. Ce risque a été souligné par le titre même du projet de recherche élaboré : « *Le paysage au-delà du décor : les Tréteaux du paysage* ». comme pour signifier ce que François Jullien ([JULLIEN, 2014, P 25](#)) définit par une des trois conceptions universellement admises du paysage¹ en Europe et méritant d'être réinterrogée, à savoir : le primat d'une perception visuelle conférant un certain réductionnisme à *l'aspectuel*, vision asséchante d'un rapport au paysage passant avant tout selon l'auteur par le sentiment ou l'expérience de paysage. Pour dépasser cela, il s'agit donc de croiser les regards et les intentions entre acteurs. Il s'est agi de construire les conditions d'un dépassement d'un entre soi du paysage favorable à l'émergence d'une conscientisation paysagère la plus large possible et la plus libérée des contingences technico-professionnelles liées au thème ([LELLI, SAHUC 2012](#)). Cette approche permettait enfin de dépasser certains champs classiques de la conception du paysage comme l'artialisement développée par Alain Roger mettant en avant l'art pictural comme socle d'un modèle

¹ Le triangle théorique défini par l'auteur comprend également l'idée que le paysage est une partie d'un tout que l'on ne voit jamais, une portion de pays difficile à envisager globalement. Il questionne aussi la relation objet-sujet imposant une dissociation entre l'observateur d'un côté et le sujet de l'autre qui évacue le processus plus intériorisé et métissé du rapport au paysage.

paysager européen et dont le regard, qui nous donne à voir le paysage, est marqué par un usage de contemplation esthétique prédominant ([ROGER, 1997](#)).

L'idée d'aborder la controverse pouvait de surcroît donner de la valeur à un échange moins normatif sur le paysage et activer ainsi un processus de reliance ([LELLI, SAHUC 2014 CITANT MORIN, 2006](#)) entre les acteurs et le paysage, en mêlant tout autant la diversité des formes de connaissances qu'une interrogation permanente des liens qui s'opèrent entre le mot paysage et ce qu'il peut recouvrir, en terme de représentations, d'enjeux et de leviers de projet ([DONADIEU, 2012](#))

1.2. Des tréteaux du paysage pour apprendre les uns et des autres ...

Les tréteaux du paysage, qui se sont déroulés pendant deux années, ont eu pour philosophie générale de réunir en un lieu donné et sur une journée le plus souvent, différents acteurs territoriaux (élus, agents des services déconcentrés de l'Etat, responsables associatifs, habitants...) afin de les mettre en situation de réfléchir à une problématique particulière du paysage (la gestion de l'urbanisme communal, la promotion d'un produit agricole, l'exploitation des ressources forestières dans une optique de développement énergétique sans pétrole...). Le principe général des tréteaux reposait systématiquement sur un scénario permettant aux participants d'entrer dans l'animation à partir d'une situation fictive, propice à moins de scepticisme ou de questionnement vis-à-vis de la notion même de paysage. Le but recherché était de créer un décalage favorisant la discussion collective à partir d'une consigne précise et évitant ainsi à certains de revendiquer une connaissance locale, technique ou scientifique à partir du terrain. Pour comprendre de quoi il est question et comment cela a été mobilisé, il sera développé ci-après l'exemple du tréteau de Tour de Faure (voir encadré 1). Le scénario de mise en jeu (à la façon des jeux de rôle) avait donc pour objet de créer les conditions d'un apprentissage collectif permettant des rapports de prescription faibles ou réciproques ([HATCHUEL ET AL., 2002](#)).

Encadré 1 : Les 3 formes de prescriptions d'Hatchuel telles que retrouvées dans les tréteaux du paysage.

Trois formes de prescriptions ont ainsi été décrites dans la construction collective de connaissances.

La **prescription faible**, qui se rapproche du principe de rationalité procédurale (Simon, Crozier), s'est à dire d'outiller le processus d'apprentissage collectif d'objets de travail interactifs afin de faire émerger une conception collective du sujet abordé.

La **prescription réciproque**, s'applique ensuite lorsque « l'apprentissage de l'un est modifié par l'apprentissage de l'autre, modifications qui tiennent aussi bien aux relations qui existent entre les deux acteurs, qu'à la nature des savoirs qu'ils élaborent » ([HATCHUEL, A. ; LE MASSON, P. & WEIL, B. 2002, CITE PAR JEAN HEUTTE](#)).

La notion de « **prescription réciproque** » développée par [PONSSARD ET TANGUY \(1993\)](#), visant à mettre plusieurs acteurs en situation de proposer une autre modélisation du réel, qui permet d'interagir sur l'action, de la questionner.

1.3. Un dispositif d'animation difficile à articuler avec la charte paysagère...

Si le dispositif des tréteaux a suscité une certaine adhésion, vérifiée par la participation active des personnes présentes, il n'en est pas de même pour son articulation à la Charte paysagère définie au moment de l'année deux de l'animation. En effet, à l'initiative du PNRCQ, le bureau d'études mandaté pour la réalisation de la Charte paysagère a été invité à participer aux tréteaux, pour y détecter les éléments de connaissance locale des paysages susceptibles de renouveler cet outil vers plus d'appropriation par les populations. Si les membres du bureau d'études ont participé à certains dispositifs (dont celui développé dans cette contribution), ils ne les ont pas perçus comme un outil permettant d'enrichir ou modifier le contenu de la Charte.

Le cadre normatif de réalisation de la Charte, basé sur le classique phasage - diagnostic-enjeux-actions – n'a appelé ni de modification méthodologique, ni d'insertion des réflexions enrichissantes des participants sur le rapport au paysage, exprimées à l'occasion de ces animations. On peut voir dans ce constat, le poids de la normativité d'une méthodologie de projet, celle du bureau d'études, mais aussi la difficulté à considérer la participation et ses effets comme un support d'innovation locale. Outre la résistance à changer de filtre méthodologique, le bureau d'études n'a semble-t-il pas considéré les tréteaux du paysage comme un moyen légitime de travailler sur les enjeux de paysage. Il est de plus venu au terme d'un appel d'offres pour la réalisation de la charte paysagère un an après le démarrage de l'expérimentation des tréteaux mise en œuvre par les chercheurs.

Il aurait été sans doute nécessaire à ce stade de construire les conditions de traduction de la démarche des tréteaux dans l'étude paysagère menée par le bureau d'études. Cela n'a cependant pas affecté la démarche qui a touché les participants comme les agents du parc, les techniciens des services de l'Etat, les agents techniques au service des collectivités ou les élus présents. En effet, à l'occasion de chaque tréteau, chacun a pu s'exprimer sur une notion pour laquelle certains ne pensaient pas leur avis digne d'intérêt. Cela a facilité des relations entre habitants et agents du parc, propices à rapprocher cette institution du terrain, à la rendre aussi plus lisible. À de nombreuses occasions, des participants nous ont communiqué leur étonnement d'avoir tout loisir de dire, montrer et partager leur vision du paysage, sur des lieux dans lesquels ils vivent et pour lesquels ils pensaient le PNR en position de donneur d'ordre et non de conducteur de démarches participatives.

2. L'organisation d'un tréteau du paysage sur les pratiques et les usages possibles de boisements et leurs effets sur les paysages de rives et de plateaux.

Un tel tréteau a eu lieu le 18/08/2009, à Tour-de-Faure (vallée du Célé, voir encadré 1), commune du PNRCQ. Comme première étape fondamentale, une chargée d'animation recrutée sur la durée de l'opération avait procédé à un patient travail d'invitations ciblées croisant plusieurs catégories d'acteurs, notamment des techniciens plutôt orientés vers l'agriculture et d'autres vers la forêt. Le doigté attendu de l'animatrice était d'être efficacement invitante, sans dévoiler à l'avance le déroulement de la journée (voir encadré 3).

Encadré 2 : Présentation du déroulement de la journée

L'exercice proposé devait être décliné deux fois : le matin avec un panel de participants plutôt composé d'agents des services déconcentrés de l'Etat accompagnés de techniciens forestiers (ONF-CRPF) et l'après-midi avec des élus des communes de la vallée du Célé. Si cette organisation a été respectée, elle a cependant vu les participants du matin émettre l'envie de prolonger la journée avec les nouveaux arrivants ! Le groupe de l'après-midi était donc plus conséquent et a donné lieu à une discussion plus riche et ouverte sur l'avenir de cette campagne lotoise en fin de journée.

1° Jeu des 5 mots (à l'arrivée sur le site panoramique) :

À partir du point panoramique, chaque participant devait écrire les 5 mots que lui suscite le premier contact avec le paysage. Il s'agissait ensuite que chacun puisse présenter ces mots et les justifier aux autres. L'idée recherchée était de nouer un premier rapport avec le paysage, plutôt de l'ordre de l'intime, et de le confronter par le dialogue avec les autres participants.

=>**Les supports de travail** : Une feuille distribuée à chacun, sur laquelle écrire les mots proposés.

2° Quel devenir pour les paysages de vallées ? :

(Le matin, à pied à partir du point panoramique proposé / l'après-midi du point panoramique à une séance en plein air au bord de la rivière du Célé à Tour de Faure)

L'équipe des tréteaux a imaginé un scénario qui permettait de réfléchir à l'évolution du paysage de la vallée face à une situation de pénurie énergétique. Comment, dans un monde sans pétrole, tirer parti durablement des ressources locales et en particulier des boisements présents ?

L'énoncé de la consigne : *« Nous sommes en 2020 : il n'y a plus de pétrole. La principale ressource locale qui nous reste est le bois. Comment exploiter et gérer cette ressource dans un site, avec une population importante, à nourrir, à loger, tout*

en prenant en compte les paysages emblématiques du Lot ? Comment cela va-t-il modifier l'exploitation des boisements situés sur les travers et les rebords de plateaux ? Comment l'agriculture va-t-elle évoluer ? Sans pétrole, peut-on faire marcher les tracteurs et amender les champs par exemple ? Comment l'habitat va-t-il s'organiser afin d'être économe en énergie ? »

=>**Les supports de travail** : un bloc diagramme de la vallée et des calques à apposer sur ce dernier pour matérialiser les lieux sur lesquels les participants définissent des stratégies différenciées de gestion des boisements.

3°Élargissement à une perspective plus sociétale :

Une perspective scénaristique légèrement différente a été proposée : « *Comment se nourrir ? Comment se chauffer ? Comment se déplacer ?* ». Le mode d'exploration spatiale a aussi été différent. Plus de point de vue unique et d'éparpillement à pied à partir de là, mais a été organisé un tour de vallée en voiture...

Ladite journée a commencé de bon matin, mais à une saison où, à neuf heures, le paysage est déjà bien animé. L'ensemble des participants, une quinzaine de personnes², est d'abord monté sur un point élevé offrant une vue panoramique sur la vallée du Lot. Arriver à ce point supposait une marche d'approche en sous-bois. Il a été proposé d'emblée, dans ce contexte, un appel aux sens et aux mots associés. Prenant le temps d'abord de laisser monter en eux-mêmes cet appel des sens aux mots, les participants ont procédé à un premier échange où l'on aurait pu dire que le paysage social, dès ce début de matinée, se dessinait aussi fort que le paysage de la vallée. On vit ainsi apparaître la différence entre plutôt forestiers, plutôt agriculteurs. Un clivage moins attendu apparut encore plus brutalement : locaux ou nouveaux venus. L'un de ces derniers ayant exprimé sa surprise devant une pauvreté ressentie du paysage olfactif alors qu'on était en pleine nature (mais cela pouvait aisément s'expliquer par la chaleur écrasante de la mi-août), un local s'insurgea, faisant du coup apparaître tout ce que le paysage ne dévoilait pas de prime abord. Par ailleurs, la collecte de l'ensemble des séries de cinq mots proposées fit apparaître de nombreux contrastes.

Encadré 3 : Mots relevés pour aborder le paysage depuis le point panoramique

« vert/blanc, ouverture/fermeture, alignement (cultures, bois planté) / boisements (taillis de chêne), verticalité / pentes, cultivé / sauvage, eau / aridité, habitat humain / désert en eau, raideur des pentes / platiudes de la vallée, cultures / forêt, géométrie / mollesse, zone peuplée / inhabitée, forêt sauvage / forêt organisée, plantations de conifères pas super /ne dérange pas/pas laid/il faudrait plus de diversité d'espèces/donne aujourd'hui un sentiment d'abandon » (notes de l'animatrice).

² Le groupe des participants était composé d'agents : du Conseil Général du Lot, de la DREAL Midi-Pyrénées, de la DDEA du Lot, de la Chambre départementale d'agriculture, de l'ADASEA, de la Fédération départementale de chasse, de l'ONF et du CRPF. On notait aussi la présence d'élus de la vallée, de membres d'une association locale de défense du cadre de vie, ainsi que de deux membres du bureau d'études qui réalisait la Charte paysagère du PNRCQ.

Suite à ce premier échange, il a été proposé aux participants de s'éparpiller en direction du sous-bois se trouvant à l'arrière du point élevé. Pour ce second temps de la journée, le point commun n'était donc plus la perspective visuelle mais la perspective scénaristique (voir encadré 3). Un bloc-diagramme paysager du secteur a été fourni à l'ensemble des participants comme support possible d'une spatialisation des enjeux à identifier avec le scénario proposé.

Pour changer de perspective et passer d'une vision du dessus à une vision plus en dedans, l'ensemble du groupe est redescendu dans la vallée et, apercevant d'en bas le point de vue panoramique de départ, il a été procédé à un « tour de stade » (c'était le lieu accueillant cette étape, faisant profiter de son ombrage de peupliers). L'échange des ébauches de scénarios à partir de la perspective proposée a fait apparaître des préoccupations de gestion durable de la ressource et de son utilisation, de développement des réseaux d'échange et d'entraide, de passage du savoir-faire des anciens.

L'après-midi a vu un élargissement des participants, dont le nombre a doublé, incluant majoritairement des élus locaux cette fois-ci. On a alors parlé de changements d'habitude, d'économie d'espace et d'énergie, de gestion des ressources. Un relatif optimisme quant à l'adaptation possible à user de ressources nouvelles a voisiné avec une certaine inquiétude quant à l'évolution possible du paysage. On a pu retenir globalement que le bois est revenu en force dans les discussions, mais aussi la rivière (ici le Célé), avec son double rôle de voie de circulation et de source potentielle d'énergie dont le recours n'a pas les mêmes incidences paysagères...

Au bilan final de la journée, et ces bilans ont toujours de l'importance à chaque tréteau du paysage, il est apparu un besoin de mots communs (relevant peut-être d'un calendrier local d'échanges autour d'un programme de tréteaux comme les Causses du Quercy en ont connu deux, durant les étés 2008 et 2009), un besoin de références d'évolution du paysage remontant plus loin que les cartes postales dont on n'est finalement pas sûr d'avoir un souvenir précis. Et là, ce tréteau a fait apparaître aux participants, comme d'autres rendez-vous de ce genre, qu'avant ce croisement des publics au cœur du paysage lui-même et dans une perspective qui simule l'urgence, on croit tenir des références bien établies mais qu'on ne fait que le croire ! Tandis que les techniciens hésitaient entre des termes caractérisant un mode de gestion fine du paysage usant des termes « futaie jardinée, agroforesterie, "sylvopastoralisme" », les élus locaux ont amené des qualifications opposées entre elles mais toutes connectées à un système de valeurs au travers des termes « désert vert, forêt de rapport »...

3. Les tréteaux du paysage : retour critique !

Nous prendrons encore là le cas du tréteau du paysage du 18/08/2009 à Tour-de-Faure, précédemment décrit, non parce qu'il a présenté un caractère exemplaire, mais parce qu'il nous semble constituer un bon moyen d'analyse de la démarche d'ensemble confrontée à cette perspective d'une possible diffusion de bonnes pratiques en rapport avec les attentes initiales du PNR.

3.1. L'observation participante, un cadre commun d'analyse des pratiques...

Il n'a pas échappé ici que la posture adoptée par les chercheurs relevait en partie de l'observation participante, la participation consistant elle-même en une pratique de marche et de circulation pour découvrir ou redécouvrir le paysage, voire laisser aussi venir dans sa tête des perspectives de scénarisation. Si les personnes participantes sont plus invitées que convoquées, les tréteaux se sont inscrits dans un programme qui pourrait être assimilé à de la formation mutuelle. Il nous est apparu qu'au moment du tréteau de Tour-de-Faure, soit environ un an après le déroulement complet d'un cycle de quatre et au moment de démarrer un nouveau cycle, une forme d'habitude était prise d'y venir, qui a certainement facilité la réponse aux invitations. Ce qui faisait sans doute de ce moment de rencontre un moment pas tout à fait ordinaire, presque un rendez-vous dans un agenda mondain qu'il ne fallait pas manquer, dans le sens également où certains cercles s'y retrouvaient (avec un marquage de territoires professionnels notamment), où d'autres s'y croisaient aussi (en particulier des locaux).

Il nous a également semblé que, le temps d'un tréteau, les hiérarchies institutionnelles, voire les rapports institutionnels parfois tendus (qu'on songe aux rivalités existant souvent entre le monde des champs et le monde des forêts) étaient en quelque sorte aplanis. Il est possible que le fait d'être ensemble « sur le terrain » ait joué son rôle, voire la dimension « université d'été ». Du coup, même si les cercles étaient marqués au départ, on a moins hésité, peut-être, à emprunter à l'autre. Des jeux d'échos et d'alliance entre termes employés semblent le laisser entendre (« futaie jardinée », « sylvopastoralisme », « agroforesterie »...). Au demeurant, les tonalités affichées n'étaient plus typiquement professionnelles au fur et à mesure du déroulement de la journée. A côté de ce qui aurait pu être un souci de connaissance et de choix des conditions d'application de bonnes pratiques, on a entendu parler de souci d'innovation, de prise en compte d'un certain réalisme sociologique, on a même vu délibérément afficher ce qui était spontanément qualifié de « lubie »...

Il paraît vraiment important d'insister sur l'évolution de la journée. Il est vrai que dans le cas particulier de celui de Tour-de-Faure, cela peut être dû au mixage des participants qui s'est opéré à midi, favorisant l'échange de vues. Mais ce fait s'est retrouvé dans d'autres journées de tréteaux, où le marquage professionnel s'effaçait au fil de la journée, où apparaissaient peu à peu plus de termes faisant émerger les jugements personnels, notamment les jugements de valeur (« désert vert », « forêt de rapport », « douceur », etc.). Le risque étant, bien sûr, qu'au sortir de la journée, tel participant ne se sente pas avoir réellement avancé dans la perspective de sa pratique professionnelle mais aussi de sa connaissance du paysage et des moyens de la mobiliser dans d'autres situations de projets d'aménagement par exemple. Il en va de même pour la pérennité de la dynamique d'acteurs et d'échanges associés qui peut ne pas être transposée dans l'univers professionnel de chacun³.

³ Dans cette optique, le CAUE du Lot a mis en oeuvre par la suite la démarche des tréteaux du paysage dans le but de reproduire cette dynamique d'un collectif plus diversifié.

3.2. Les tréteaux du paysage, un apprentissage mutuel, un champ d'expertise partenarial ?

L'apprentissage mutuel opéré entre les participants (plus d'une centaine en deux ans) a semble-t-il agi comme un champ d'expertise partenarial où chacun peut apporter une contribution au projet, agir en travaillant sur une convergence de savoirs très différents et permettant aux acteurs à prendre confiance en eux dans les échanges, retrouver une identification plus positive de leur territoire ([VANDEWYNCKELE ET LICATA, 2010](#)). Les tréteaux ont activé la conscience que de nouvelles démarches ou méthodes d'intervention pouvaient permettre de nouvelles formes d'échanges en vue de gagner de l'assurance et de la légitimité pour parler de paysage entre experts, techniciens et «profanes». Cette démarche a également organisé des rencontres dont le PNRCQ attend à présent qu'elles débouchent concrètement sur une prise de conscience des enjeux à penser le territoire par le paysage et construire des situations d'apprentissage. Le dispositif des tréteaux servira de point d'appui à cette position, discutée entre chercheurs et praticiens et qui fait évoluer, dans le cadre d'un apprentissage collectif tantôt en salle tantôt sur le terrain, les regards et pratiques de chacun.

Les tréteaux du paysage ont donc mis en œuvre trois situations d'apprentissages distinctes au sens d'Hatchuel (voir encadré 2) :

La première a posé le paysage comme un objet de travail commun aux différents participants avec l'idée sous-jacente qu'il fallait accéder au statut de la connaissance exprimée par les uns et par les autres avant de travailler sur des projets d'aménagement. La « *prescription est donc faible* », car elle définit une zone commune d'exploration du paysage où chacun peut appréhender tout ou partie de la connaissance mise en avant : la définition de l'objet, les formes matérielles repérées par les uns et les autres, les valeurs qui sont associées en terme d'esthétique, de représentations culturelles...

La deuxième situation d'apprentissage a établi l'influence exercée par la participation aux tréteaux du paysage entre les participants. La « *prescription dite réciproque* » agit comme un effet de miroir qui peut déboucher par la compréhension mutuelle issue de l'apprentissage à la reconstruction de savoirs élaborés. C'est tout le sens du tréteau du paysage mis en œuvre sur l'urbanisme à Soulomès (voir encadré 1) où les participants ont perçu l'intérêt de réfléchir le Plan Local d'Urbanisme par le paysage, afin de s'écarter, un temps, des contraintes techniques foncières ou réglementaires ([LELLI, SAHUC, 2012](#)). Les participants ont ainsi privilégié les modes d'habitat et leur implantation afin de construire les bases de nouvelles règles du vivre ensemble (moins de maisons individuelles isolées dans la campagne qui limiteraient le lien social entre les habitants; une plus grande réflexion sur l'implantation des services publics et de loisirs au service de tous, etc...).

Ce tréteau est allé jusqu'à illustrer la troisième situation d'apprentissage collectif, dite de « *rationalité interactive* » et développée par [PONSSARD ET TANGUY \(1993\)](#), visant à mettre plusieurs acteurs en situation de proposer une autre modélisation du réel, qui permet d'interagir sur l'action, de la questionner.

3.3. Quel avenir pour les tréteaux du paysage ?

La tentation de tout concepteur de méthode semble être, sinon la diffusion à grande échelle de ladite méthode, du moins de se donner l'assurance que les personnes qui s'y référeront après soi en tireront le même bénéfice. Or, l'expérience montre que ce bénéfice n'est pas seulement lié aux grandes lignes de méthode mais également à certaines précautions ou accompagnements d'usage qui sont parfois implicites aux premiers moments d'expérimentation, voire n'entrent vraiment en action qu'au fur et à mesure de sortes d'essais-erreurs...

L'un des points importants a été de se différencier d'une procédure normalisée qui aurait proposé après cette expérience, un cadre analogue à chaque situation nouvelle d'animation, quitte à parfois susciter des résistances face à certaines consignes. À Tour-de-Faure, par exemple, au moment de commencer l'exercice depuis le point panoramique, certains participants ont rechigné devant quelque chose qui leur paraissait trop scolaire. Pour autant, le tréteau du paysage n'est pas un cours, tout au plus une page d'un cahier de devoir de vacances, dont la principale pratique sollicitée est l'invitation toute simple à essayer de faire, en l'occurrence, à essayer d'imaginer... Du côté de ceux qui le proposent, cela revient à éviter toute position où l'on est seul à surplomber la question du paysage, amenant parfois à des controverses.

Accepter la controverse sans prétendre la régler par le triomphe de solutions toutes faites s'apparenterait presque à une « bonne pratique » en soi. A Tour-de-Faure, on a pu en voir l'exemple le matin entre un local persuadé que le paysage de son lieu « dit » à tous les sens du visiteur et ledit visiteur, peut-être un brin provocateur, qui reconnaît voir (et de belles choses!), entendre mais pas sentir. Le paysage dit-il ? Doit-il dire de manière univoque ? De manière implicite ? Avec un code dont il serait directement porteur ? Dire l'actuel, le passé, le futur ? Dire l'humain ou surtout pas l'humain ? Dire la nature ou dire l'invention humaine ? Dire le commun ou dire l'exceptionnel ? Dire en grand ou dire dans les détails ?... Autant de questions qui peuvent déclencher de véritables controverses paysagères. Dès le départ, les tréteaux du paysage ont su qu'ils pouvaient déclencher cela⁴. Les participants l'ont accepté et même recherché, tout en se disant qu'il s'agirait de maintenir le climat de la controverse et non de la polémique mais pas de la régler, pas de désigner en somme vainqueur et perdant. Il s'agit de faire en sorte que les regards se croisent et que ce croisement s'opère déjà sur le terrain, au moment où les sens sont sollicités par le paysage, ou juste après en salle. En cela, rassembler au début d'une telle journée les participants en un point de vue, puis les laisser s'éparpiller, leur proposer de se rassembler au stade, de suivre le même cheminement en ruban de voitures puis de nouveau de se rassembler en cercle pouvait relever d'un véritable souci de croiser des pas et des regards.

⁴ En particulier ici, certaines chamailleries sur certains termes comme par exemple “des travers ou des terrasses” ; “des cabanes ou des garriotes”.

4. Conclusion ⁵

Il revient finalement d'examiner la métaphore des tréteaux. Les tréteaux du paysage ne sont pas des tréteaux de tapissier, ceux où l'on poserait pour les enduire de colle, des pans de tapisserie déjà imprimée de bonnes suggestions de pratiques qui seraient la défroque à venir des personnes réunies autour. Ils sont plutôt à comparer aux tréteaux du théâtre itinérant où des rôles se jouent, où de la fiction entre en jeu, dont l'arrière-décor de scène est directement le paysage. Mais il s'agit d'un théâtre où la différence ne se fait pas entre acteurs et public, à l'image du théâtre forum par exemple. Le déroulement du scénario n'est pas décidé à l'avance. Toute personne participante a des chances de voir changer grâce aux autres sa vision du paysage. Le paysage lui-même, tel qu'il existe autant dans la tête des humains que dans une réalité objective, est alors lui-même la tapisserie qui s'imprime en direct, ou un manteau d'Arlequin qui s'enrichirait des apports successifs de tous les participants. Vision qui semble dépasser le syndrome d'Andromaque (Serres, 2012), emprunt d'un devoir de mémoire qui cristalliserait une vision protectionniste voire passéiste du paysage, les tréteaux du paysage sont donc tournés vers l'avenir, offrant aux acteurs qui s'en saisissent des opportunités pour penser les paysages et, par-delà, les territoires de demain.

5. Références bibliographiques

Donadiou P., 2012 : *Sciences du paysage, entre théories et pratiques*, Paris : Lavoisier, 230 p.

Gorgeu Y., Jenkins C., 1995 . *La charte paysagère outil d'aménagement de l'espace intercommunal.*, Caisse des dépôts et consignations, Mairie conseils, Fédération des parcs naturels régionaux de France, Paris : Eds. Documentation Française, 1995, 188 p.

Hatchuel A., Le Masson P., Weil B., 2002. De la gestion des connaissances aux organisations orientées conception. *Revue internationale des sciences sociales*, 2002/1, n°171, p 29-42.

Julien F., 2014. *Vivre de paysage ou l'impensée de la raison*. Editions Gallimard, Bibliothèque des idées, 253 p.

⁵ La démarche est encore en cours à ce jour. La réflexion a débouché sur un sujet de thèse permettant au PNR de travailler avec l'appui d'un(e) doctorant(e) CIFRE à la mise en place d'une politique du paysage, dont l'approche participante tournée vers les habitants et les élus sera développée. Profitant de cette opportunité, le PNRCQ a impulsé un projet de plan de paysage auprès d'une Communauté de communes (Labastide-Murat) qui a été retenu dans le cadre de l'appel à projets 2012 du MEDDE. En cinq années, la démarche impulsée par les tréteaux du paysage a donc été introduite dans la politique du PNRCQ et a été accréditée par la DREAL, voyant dans cette démarche la possibilité de décliner les objectifs de la Convention Européenne du Paysage sur la participation du public à la politique du paysage ([PRIEUR ET DUROUSSEAU, 2006](#))

Morin E., 2006. *La méthode 6 : Éthique*. Paris, Éditions du Seuil, 2006.

Prieur M., Durousseau S., 2006. Paysage et participation du public, *Paysage et développement durable : les enjeux de la Convention européenne du paysage*, chapitre 8, Editions du conseil de l'Europe, juillet 2006, 177-220.

Ponsard J.-P., Tanguy H., 1993. Planning in firms as an interactive process. *Theory and decision*, 34, 139-159.

Roger A., 1997. *Court traité du paysage*. Paris, Gallimard.

Serres M., 2012. *Andromaque veuve noire*, Editions L'Herne, collection Carnets, 2012, Paris, 91 p.

Lelli L., Sahuc Ph., 2014. Le paysage, une interface de dialogue entre chercheurs et acteurs. L'exemple d'une démarche d'animation locale au sein du Parc naturel régional des causses du Quercy (Midi-Pyrénées, France). *in : Agriculture et paysage : des rapports à réinventer*. Presses Universitaires de Montréal, ss. dir. G. Domon, J. Ruiz., 2014, p 283-306.

Lelli L., Sahuc P., 2012. Sortir de l'entre-soi du paysage : pour une démarche de chantier partagé. L'exemple des Tréteaux du paysage au sein du PNR des causses du Quercy (Midi-Pyrénées, France), Actes du colloque international *Paysage en partage. Sensibilités et mobilisations paysagères dans la conduite de projets urbains*, Matthey L., Gaillard D., Gallezot H. (sous dir), Fondation Braillard Architectes, Genève, 2012, p 87-91. http://issuu.com/braillard/docs/paysage_en_partage

Lelli L., Sahuc Ph., 2009 : Quelle place pour les chercheurs dans un dispositif d'animation locale ? L'exemple des tréteaux du paysage du Parc naturel régional des causses du Quercy. *In : Revue d'Auvergne*, N° 590-591 : *Développement, attractivité et ingénierie des territoires. Des enjeux de recherche pour l'action et la formation*. p 399-418. <http://oatao.univ-toulouse.fr/3483/>

Vandewynckele M., Licata J., 2010. Être "développeur" de territoire. Mobiliser les acteurs, éditions Chronique Sociale, Lyon, octobre 2010, 112 p.